

29

Du vingt-un<sup>ème</sup> jour du mois de Janvier mil huit  
cent trente-deux, à Neuf heures du \* Matin

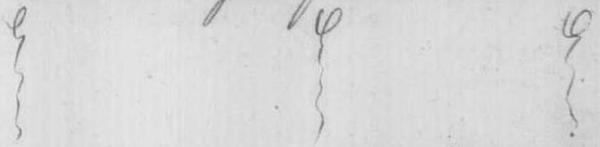


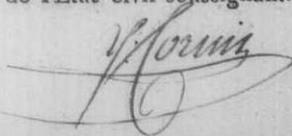
**A**CTE DE DÈCES de Amélie Rocho  
née à Bréhat département  
des Côtes-du-Nord âgée de deux sept mois, sans  
profession de \_\_\_\_\_  
domiciliée de Bréhat  
décédée le vingt un Janvier à une heure  
du matin fille naturelle de marié femme  
Rocho, profession de Mendiante d'ordinaire  
à Bréhat. (fille)

\* Du matin ou du soir.  
On énoncera dans ce blanc, si le défunt est garçon ou fille, marié ou veuf ou divorcé; rappeler, autant que possible, les noms et prénoms des père et mère du décédé, et ceux de l'autre époux.

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par \_\_\_\_\_  
Jean Peron  
demeurant à Bréhat âgé de soixante trois ans,  
profession de Marin  
qui a dit être voisin  
de la défunte \_\_\_\_\_  
Et par Jean Corlier  
demeurant à Bréhat âgé de cinquante sept ans,  
profession de Marin  
qui a dit être voisin  
de la défunte \_\_\_\_\_

Lecture donnée de ce que dessus, les comparans et témoins ont déclaré ne signer pour ne savoir écrire.



Constaté suivant la loi, par moi Jean François Corin  
Maire Officier de l'Etat civil soussignant.  


Informations liées à l'image.

Lieu : Bréhat  
Période : 1816 - 1832